

Ville de Landivisiau - Séance du 13 avril 2023 - n° 2023/221

ACTIVITES LOISIRS JEUNES – « SORTIE AVEC HEBERGEMENT ETE 2023 »

CONSIDERANT la volonté de la Ville de :

- développer les activités Loisirs Jeunes ;
- faire découvrir aux jeunes du Loisirs Jeunes des séjours de courte durée leur permettant d'appréhender la vie en collectivité ;

CONSIDERANT la volonté de créer une activité « *sortie avec hébergement été 2023* » pour les jeunes du LOISIRS JEUNES incluant un jour d'accueil, le déplacement vers un des séjours été SANTEC organisés par la Ville, les repas, une prestation d'animation, et une nuit en séjour (camp). Cette activité sera ouverte à un maximum de 16 jeunes (8 enfants scolarisés en CM2 et 8 enfants scolarisés en collège/lycée) ;

CONSIDERANT que, conformément au tableau des propositions des tarifs de séjours été 2023, une journée de séjour (incluant un jour, une nuit, une prestation d'animation et les repas) est en moyenne proposée à 43,72 euros ;

CONSIDERANT qu'au vu de ces éléments,

il est proposé au conseil municipal la tarification ci-dessous pour cette nouvelle activité :

Activité	tarif Landivisien	tarif autres communes
Sortie avec hébergement été 2023	40 €	50 €

APRES en avoir délibéré ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

A L'UNANIMITE ;

VALIDE CETTE ACTIVITE ET LES TARIFS PROPOSES,

DIT que les inscriptions se feront au guichet du service enfance – famille – jeunesse,

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	28
POUR	28
CONTRE	0



Fait à Landivisiau, le 13 avril 2023

~~Le Maire,~~
Laurence CLAISSÉ.

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le 18 AVR. 2023

Et de la publication sur le site internet de la Ville www.landivisiau.fr, le 18 AVR. 2023

Fait à Landivisiau, le 18 AVR. 2023

Le Maire,

Laurence CLAISSÉ